

# Soutien pour le financement d'un projet de formation

## FONDATION DE LA 2EME CHANCE

### Présentation du dispositif

La Fondation de la 2ème Chance peut aider au financement d'une formation qualifiante de public fragilisé qui a un projet de création d'entreprise.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Critères d'éligibilité

Pour être éligible, le porteur de projet doit remplir les critères suivants :

- être âgé de 18 à 62 ans,
- avoir subi de lourdes épreuves dans le passé, ayant engendré une situation d'exclusion professionnelle,
- être actuellement en situation de grande précarité,
- avoir un projet de réinsertion professionnelle et être accompagné dans son montage de projet.
- avoir d'abord recherché des financements.

Le porteur de projet doit être accompagné dans le montage de son projet par une structure spécialisée dans l'accompagnement (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, BGE, etc.).

Le porteur de projet doit avoir effectué une recherche de financement, préalablement à sa demande. Le dossier de demande d'aide devra être présenté à la Fondation après toutes demandes de financements auprès des acteurs habituels intervenant sur le champ de la formation professionnelle.

#### Quelles sont les particularités ?

##### — Dépenses inéligibles

Ne sont pas éligibles, les projets dans les DOM-TOM ou à l'étranger.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour financer les actions de formation, la Fondation de la 2ème Chance interviendra en dernier recours, directement auprès des organismes de formation avec un montant de 5 000 €.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

Le dossier de demande est téléchargeable ci-dessous.

Le délai de traitement de la demande est d'environ 3 mois après envoi de la candidature complète.

#### — Éléments à prévoir

Le dossier de demande doit comporter les éléments suivants :

- un CV,
- une quittance de loyer (si locataire), taxe foncière (si propriétaire), attestation d'hébergement,
- une copie des avis d'imposition du foyer, pour l'année précédente,
- des justificatifs de revenus,
- une lettre d'appui d'une assistante sociale ou attestation d'accompagnement,
- des attestations d'accords ou de refus des financeurs sollicités pour le projet,
- joindre le nom de l'organisme de formation, le devis, l'éventuelle attestation d'inscription, un descriptif du contenu de la formation et des débouchés à son issue (promesse d'embauche, validation du projet par Pôle Emploi ...).

---

## Organisme

### FONDATION DE LA 2EME CHANCE

- Tour Bolloré  
31 - 32 quai de Dion Bouton  
92800 PUTEAUX  
Téléphone : 01 46 96 44 33  
Web : [www.deuxiemechance.org](http://www.deuxiemechance.org)

---

## Fichiers attachés

- [Dossier de demande d'aide à la formation](#) (21/10/2021 - 0.75 Mo)